

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 27
Date de la convocation : lundi 22 mai 2017

N° 17.05.29.10

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf du mois de mai, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur le Maire.

PRÉSENTS : M. SAVY, M. BOUSQUEL, M. LARGUIER, Mme MICHEL, M. BRAEMER, Mme THALY-BARDOL, M. DE CHAMBRUN, Mme MERLET, M. GREPINET, M. ROQUES, M. GRAVIER, Mme MOULAOU, M. CASTELL, M. ROESCH, Mme PRIE, M. LOPEZ, M. MUNOZ, Mme PLAYS, M. SELKE, M. BOUISSEREN, M. GOEPFERT.

PROCURATIONS :

Mme VIGNERON en faveur de M. ROQUES
Mme CAMBON en faveur de Mme MOULAOU
M. TUAL en faveur de M. BOUSQUEL
Mme JULLIEN en faveur de M. GRAVIER
Mme DAMAIS en faveur de Mme PLAYS
Mme MACHERY en faveur de M. GOEPFERT

ABSENTES : Mme GAUZY-CHABLE, Mme PASDELOU

Vie culturelle

AIDES ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS

ATTRIBUTION ET MONTANTS 2017

Rapporteur : Madame Audrey THALY-BARDOL

Madame Audrey THALY-BARDOL, adjoint délégué à la Vie Associative, aux Manifestations et à la Jeunesse rappelle que le conseil municipal du 13 Mars 2017 a amendé le dispositif d'aide aux associations voté le 21 mars 2016, pour préciser certaines règles et améliorer le fonctionnement général en tenant compte de l'évaluation d'une première année de fonctionnement.

Les modifications ont porté sur les points suivants :

- généralisation de la proratisation du deuxième versement pour toutes les aides, en fonction du budget réalisé par rapport au budget prévisionnel déposé au-delà de 10 % de baisse ;

- possibilité de versement des aides sur deux exercices budgétaires pour permettre cette proratisation aux projets se déroulant sur deux années ;
- possibilité de demandes d'aides pour de l'équipement spécifique à l'activité de l'association au titre de l'aide au projet, de manière exceptionnelle et justifiée auprès de la commission ;
- réunion des budgets dédiés aux projets et projets éducatifs en une seule enveloppe permettant une meilleure gestion de l'attribution des aides par la commission ;
- intégration d'une possibilité de minorer la subvention allouée de 20 % en cas d'absence du logo de la ville sur les documents de communication des associations soutenues.

BILAN STATISTIQUE DES DEMANDES DEPOSEES EN 2017

Pour cette session 2017, les dossiers de demande d'aide ont été disponibles en téléchargement sur le site de la ville à partir du **mardi 14 Mars 2017**. La date limite de dépôt des dossiers a été fixée au **vendredi 14 Avril**.

Au total :

- 23 associations ont déposé auprès du service vie associative un dossier de demande d'aide au fonctionnement représentant un budget cumulé de 53 437 € ;
- 14 dossiers de demande d'aide au projet représentant un budget cumulé de 19 369 € ;
- 12 dossiers de demande d'aide au projet éducatif représentant un budget cumulé de 126 632 € ;
- La commission municipale Vie Associative s'est réunie à trois reprises les Mardi 25 et Jeudi 27 Avril, et Mardi 02 Mai. Elle a reçu 19 porteurs de projets associatifs.

Synthèse des demandes d'aides déposées / 2017

Associations ayant effectué	Demandées	Eligibles	Inéligibles	Attribuées	Rejetées	% d'attribuées par rapport aux demandes éligibles
une demande de salle ou de terrain	53	49	4	48	1	98%
une demande d'aide au fonctionnement	23	19	4	19	0	100%
une demande d'aide au projet/projet éducatif	32	31	1	26	5	84%
TOTAUX	108	99	9	37 *	6	90%

* : ne concerne que les aides financières (demandes de salles exclues)

Typologie et montant des aides demandées

Les associations présentes dans ce tableau, mais sans montant demandé, ont fait au moins une demande de créneaux.

	ASSOCIATIONS	AIDES demandées		
		Fonctionnement	Projet	Projet Educatif
1	AFPRIC	0 €	400 €	0 €
2	Aide et Réussite	2 291 €	0 €	0 €
3	AIPEG parents d'élèves Garrigues	0 €	1 700 €	0 €
4	Aikikaï de Juvignac	0 €	0 €	0 €
5	Amis en Scène	0 €	0 €	0 €
6	Anciens Combattants	508 €	0 €	0 €
7	APCJ	0 €	0 €	0 €
8	Arizona Kid	0 €	0 €	0 €
9	As de Cœur Juvignacois	0 €	0 €	0 €
10	ASJ Avenir Sportif Juvignac Football	5 000 €	800 €	51 900 €
11	Atelier Gasp'art	0 €	0 €	0 €
12	Athlétic Club Juvignac (Foot ACJ)	0 €	0 €	0 €
13	CD UFOLEP 34	0 €	0 €	32 000 €
14	Cercle Généalogique du Languedoc	0 €	0 €	0 €
15	Club Cartophile	0 €	0 €	0 €
16	Club Franco Polonais	300 €	0 €	0 €
17	Club Méditerranéen d'Escrime	5 000 €	2 000 €	2 400 €
18	Concordia	0 €	0 €	4 020 €
19	Courir à Juvignac	500 €	0 €	0 €
20	CSAD Artemis (club de tir)	539 €	1 240 €	0 €
21	Ecole de Danse Classique	2 491 €	0 €	0 €
22	Enfants de Sakaby et d'ailleurs	200 €	0 €	0 €
23	Escola de Capoeira Vem Jogar	0 €	0 €	0 €
24	Foot Animation 34	0 €	0 €	0 €
25	GERIFAP	3 000 €	1 500 €	0 €
26	Golf de Fontcaude	5 000 €	0 €	11 200 €
27	Guitare Plus	0 €	0 €	0 €
28	Juvidad	0 €	0 €	0 €
29	Juvignac Basket Association	3 788 €	2 200 €	5 600 €
30	Juvignac Bridge	0 €	0 €	0 €
31	Juvignac Handball	0 €	0 €	0 €
32	Juvignac Football Club	2 500 €	0 €	0 €
33	Juvignac Karaté Club	5 000 €	1 300 €	0 €
34	Juvignac Rugby Club	0 €	0 €	1 400 €
35	Juvignac Savate Boxe Française	0 €	0 €	0 €
36	Juvigym	0 €	1 254 €	1 172 €
37	Juvinhac Occitan	316 €	0 €	0 €
38	Juvi-Rencontre	0 €	0 €	0 €
39	Juviyoga	0 €	0 €	0 €
40	Kadanse	4 000 €	1 500 €	0 €
41	Krav Maga 34 Street Fight Juvignac	0 €	0 €	0 €
42	Kung Fu Shaolin 34	2 000 €	0 €	0 €
43	Latin Fitness	0 €	0 €	0 €
44	Libériens du Sud	1 056 €	0 €	0 €
45	Liberté Ski	0 €	0 €	0 €
46	Lou Cantou des Aînés	1 800 €	0 €	0 €
47	Maison du Judo	0 €	0 €	1 620 €
48	Musik'A Grabels	0 €	0 €	5 000 €
49	Oiseau Club Palavas Hérault	0 €	0 €	0 €
50	Pingouins Rugby Club	0 €	0 €	0 €
51	Plaisir Auto Rétro	300 €	700 €	0 €
52	Plaisir de Lire	2 500 €	0 €	0 €
53	Retraite Sportive de Montpellier	0 €	0 €	0 €
54	Scrabble	0 €	0 €	0 €
55	So and You	0 €	0 €	8 470 €
56	Solibel	576 €	775 €	0 €
57	Tai Chi Pas à Pas	0 €	0 €	0 €
58	Tango Siempre	0 €	2 000 €	0 €
59	Tennis Club Juvignac	5 000 €	2 000 €	2 000 €
60	Top Anglais	0 €	0 €	0 €

61	UNASS 34	0 €	0 €	0 €
62	Yoga Pilates Juvignac	0 €	0 €	0 €
		53 665 €	19 369 €	126 782 €

L'AIDE AU FONCTIONNEMENT

Eligibilité des demandes d'aide au fonctionnement 2017 :

- Sur 23 demandes déposées, une (1) ne répond pas aux critères d'éligibilité pour être instruite ;
- Sur les 22 demandes restantes, trois (3) ne cumulent pas toutes les conditions d'accès à l'aide ;
- 19 associations remplissent toutes les conditions pour accéder à l'aide au fonctionnement.

Montants attribués au titre de l'aide au fonctionnement

Cette aide étant assujettie au budget prévisionnel annuel des associations et représentant 30 % de la dotation aux associations (cf. délibération 17.03.13.02 du 13/03/17), soit une enveloppe globale de 20 000 €, les associations éligibles se voient proposer une subvention égale à un plancher de 200 € auxquels s'ajoutent 3.7 % de leur budget annuel prévisionnel, le tout étant plafonné au montant de leur demande initiale.

Pour rappel, il est proposé aux associations caritatives demandeuses d'une aide au fonctionnement une aide forfaitaire de 200 € (cf. délibération 16.03.21.02 du 21/03/16)

AIDE AU FONCTIONNEMENT 2017 : MONTANTS ATTRIBUÉS

ASSOCIATIONS		Aide au Fonctionnement		1er versement juin 2017	2ème versement janvier 2018
		Aide Demandée	Aide Attribuée	75%	25%
1	Aide et Réussite	2 291	624	468	156
2	Anciens Combattants	508	313	235	78
3	ASJ Avenir Sportif Juvignac Football	5 000	3 371	2 528	843
4	Club Franco Polonais	300	300	225	75
5	Club Méditerranéen d'Escrime	5 000	1 310	982	328
6	Courir à Juvignac	500	322	242	80
7	CSAD Artemis (club de tir)	539	519	389	130
8	Ecole de Danse Classique	2 491	2 291	1 718	573
9	Enfants de Sakaby et d'ailleurs	200	200	150	50
10	Juvignac Basket Association	2 500	901	676	225
11	Juvignac Football Club	2 500	689	517	172
12	Juvignac Karaté Club	5 000	1 603	1 202	401
13	Juvinhac Occitan	316	258	194	64
14	Kadanse	4 000	2 147	1 610	537
15	Kung Fu Shaolin 34	2 000	1 384	1 038	346
16	Lou Cantou des Aînés	1 800	788	591	197
17	Plaisir Auto Rétro	300	300	225	75
18	Plaisir de Lire	2 500	1 995	1 496	499
19	Solibel	576	307	230	77
		37 745	19 622	14 716	4 906
				total du 1er versement	total du 2ème versement

L'AIDE AU PROJET ET AU PROJET EDUCATIF

Eligibilité et éléments statistiques sur les demandes d'aide au projet 2017.

- 13 associations ont déposé vingt (20) **demandes d'aide au projet** ;
- 12 associations remplissent les conditions pour accéder à l'aide au projet ;
- 10 associations ont présenté leur projet auprès de la commission vie associative ;
- Après audition des porteurs de projet, **la commission Vie Associative a souhaité soutenir 14 projets**, proposés par huit (8) associations.

Eligibilité et éléments statistiques sur les demandes d'aide au projet éducatif 2017.

- 10 associations ont déposé dix (10) **demandes d'aide au projet éducatif** ;
- Ces dix (10) associations remplissent les conditions pour accéder à l'aide au projet éducatif, elles ont toutes présenté leur projet auprès de la commission vie associative.

Montants attribués au titre de l'aide au projet et projet éducatif.

Cette aide représente 80 % de la dotation globale aux associations (cf. *délibération 17.03.13.02 du 13/03/17*), soit 45000 € inscrits au budget 2017, et 15 000 € en prévision sur le budget 2018 afin de permettre une possible proratisation du deuxième versement de la subvention après réception du budget réalisé.

Une grande majorité d'associations éligibles dont le projet a été retenu par la commission Vie Associative se voient proposer une subvention égale pour au montant demandé, en cohérence avec leur budget prévisionnel.

Les associations suivantes se voient proposer une subvention minorée pour les raisons précisées ci-après :

- Avenir Sportif Juvignacois : seul deux items du projet ont été retenus afin de faire la distinction entre projet général du club et projet éducatif. Il s'agit de l'aide au permis de conduire pour les animateurs, et aide aux devoirs. Le budget du projet, ainsi que le budget de fonctionnement ont été revus en fonction ;
- Club Méditerranéen d'Escrime : la demande d'aide à l'équipement sportif de compétition a été revue à la baisse après conseils pris auprès de l'équipementier de la fédération sur les fournisseurs et les prix pratiqués ;
- Golf de Fontcaude : 3 cycles d'initiation au golf en TAP ont été retenus, contre 5 proposés ;
- Juvignac Basket Association : sur le projet de 3 stages pendant les vacances scolaires, un seul stage a été retenu. Concernant le budget d'organisation d'un tournoi inter-école, celui-ci a été revu à la baisse, tout comme l'aide attribuée ;
- Juvignac Karaté Club : le budget du projet de Master Class a été revu en intégrant la location de la salle. L'aide a donc été revue à la baisse en intégrant la gratuité de la salle pour réaliser le projet.

Après avoir analysé la périodicité des projets proposés, dix-sept (17) se réaliseront en 2017, et pourront faire l'objet d'un bilan permettant d'inscrire les deux versements de la subvention sur les crédits de paiement 2017, soit un montant global de **33 728 €**.

Huit (8) projets verront leur réalisation débuter en 2017 et aboutir en 2018. Le deuxième versement étant assujéti à la présentation du bilan moral financier de l'opération, 17 143 € devront être inscrits sur les crédits de paiement 2018, au titre de la dotation aux associations, contre 15 000 € initialement prévus.

ATTRIBUTION ET VERSEMENTS DES AIDES AU PROJETS et PROJETS ÉDUCATIFS - 2017

ASSOCIATIONS	Nombre de projets	Type de projet	Titre du projet	Périodicité	Aide au Projet		1er versement	2ème	2ème
					Aide Demandée	Aide Attribuée	CP 2017	CP 2017	CP 2018
1 AFPRIC	1	P	Organisation du salon de la polyarthrite	07/10/2017	400	400	200	200	
2 ALPEG parents d'élèves	1	P	Organisation du carnaval des écoles	11/03/2017	1 700	1 700	850	850	
3 ASJ Avenir Sportif Juvignac Football	2	P	Organisation d'un plateau spécial Coupe d'Afrique des Nations	1 jour (mai 2017)	800	800	400	400	
		P Educ	Projet "Foot et Education"	sur l'année scolaire	51 900	5 110	2 555		2 555
4 Club Méditerranéen d'Escrime	2	P	Equipement en matériel de compétition	rééquipement sur l'année	2 000	1 400	700	700	
		P Educ	Renouvellement de matériel pour l'initiation à l'escrime en TAP	rééquipement sur l'année	2 400	2 400	1 200	1 200	
5 CSAD Artemis	1	P	Equipement d'un pistolet et d'un coffre de rangement	rééquipement sur l'année		-	-	-	
6 Concoridia	1	P	Organisation d'un chantier international de jeunes	août-17		-	-	-	
7 Golf de Fontcaude	1	P Educ	Initiation au golf en TAP	sur l'année scolaire	11 200	7 280	3 640	-	3 640
		P	Co-organisation de la Fête du mini-basket	14/05/2017	400	400	200	200	
		P	Stages pendant les vacances scolaires	vacances de Toussaint	1 000	330	165	165	
8 Juvignac Basket Association	4	P	Tournoi de basket dans les écoles	1 jour (juin 2017)	800	200	100	100	
		P Educ	Interventions en TAP	sur l'année scolaire	5 600	5 600	2 800		2 800
		P	Organisation de la "Coupe du Samourai"	1 jour (juin 2017)	450	450	225	225	
9 Juvignac Karaté Club	3	P	Master Class avec 3 experts fédéraux	3 jours dans l'année	450	150	75	75	
		P	Passages de grade, avec le comité de l'Hérault	2 week-ends	400	400	200		200
10 Juvignac Rugby Club	1	P Educ	Initiation au Rugby en TAP	sur l'année scolaire	1 400	1 400	700	700	
		P	Gym câline	sur l'année scolaire	1 254	1 254	627		627
11 Juvigym	2	P	Bouge ton corps, contre l'obésité	sur l'année scolaire	1 172	1 172	586		586
12 Kadanse	1	P	Rénovation du parquet et achat de tapis de gym	rééquipement sur l'année		-	-		
13 La Maison du Judo	1	P Educ	Initiation au Judo en TAP	sur l'année scolaire					
14 Musik'A Grabels	1	P Educ	Festival "Le Piano dans tous ses éclats"	d'octobre à mars	5 000	5 000	2 500		2 500
		P	Voyage des adhérents en Sardaigne	1 semaine		-	-		
15 Plaisir Auto Rétro	3	P	Expo cyclo-moto rétro à Pignan	17/09/2017	250	250	125	125	
		P	Participation au rassemblement national des 2 CV à Nîmes	26/05/2017	250	250	125	125	
16 So'n You	1	P	Initiation au jardinage et à l'art floral en TAP	sur l'année scolaire	8 470	8 470	4 235		4 235
17 Solbel	1	P	Organisation d'un concert le 04 Novembre 2017	le 04/11/2017	775	775	388	387	
18 Tango Siembre	1	P	Organisation du 1er festival "Avis de tango sur Juvignac"	1 jour (début octobre 2017)	2 000	2 000	1 000	1 000	
		P	Organisation d'un cycle de 5 tournois	sur l'année scolaire	2 000	2 000	1 000	1 000	
19 Tennis Club Juvignac	2	P Educ	Sensibilisation tennis aux tout-petits	avril-mai 2017	1 680	1 680	840	840	
20 UFOLEP	1	P Educ	Jeux sportifs et citoyens, en TAP	sur l'année scolaire		-	-	-	
					103 751 €	50 871 €	25 436 €	8 292 €	17 143 €

ATTRIBUTION ET VALORISATION DES CRENEAUX DANS LES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

L'accès aux équipements municipaux et l'attribution des créneaux pour les associations pour la rentrée 2017 est facilité par la possibilité d'utilisation de trois nouvelles salles au sein du groupe scolaire Nelson MANDELA. Le tableau ci-après reprend le nombre d'heures demandées par les associations, le nombre d'heures attribuées au regard des possibilités offertes par les équipements de la ville, ainsi que la valorisation de ce nombre d'heures. L'intégralité des plannings de chaque salle pour la rentrée 2017 se trouve en annexe.

ATTRIBUTION DES CRÉNEAUX ET VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS 2017

	ASSOCIATIONS	Créneaux demandés 2017, en heures	Créneaux attribués 2017, en heures	Valorisation, en €	Créneaux attribués 2016, en heures	Variations 2016-2017
1	AFPRIC	1,50	1,50	252 €	1,50	100%
2	Aikikai de Juvignac	7,50	7,50	1 890 €	7,50	100%
3	Amis en Scène	2,50	2,50	1 260 €	2,50	100%
4	Anciens Combattants	8,00	8,00	1 345 €	8,00	100%
5	APCJ	8,00	8,00	1 345 €	6,50	123%
6	Arizona Kid	1,50	1,50	756 €	3,50	43%
7	As de Cœur Juvignacois	28,50	21,50	10 667 €	20,00	108%
8	ASJ Avenir Sportif Juvignac Football	58,00	58,00	30 390 €	86,00	67%
9	Atelier Gasp'art	4,00	4,00	1 134 €	4,00	100%
10	Athlétic Club Juvignac (Foot ACJ)	3,00	3,00	990 €	5,50	55%
11	Cercle Généalogique du Languedoc	4,00	4,00	672 €	4,00	100%
12	Club Cartophile	2,50	2,75	128 €	4,50	61%
13	Club Franco Polonais	3,00	3,00	84 €	2,50	120%
14	Club Méditerranéen d'Escrime	6,00	6,00	2 293 €	9,50	63%
15	Courir à Juvignac	2,00	2,00	1 008 €	1,75	114%
16	Ecole de Danse Classique	25,75	25,75	6 489 €	25,50	101%
17	Escola de Capoeira Vem Jogar	5,50	5,50	1 386 €	6,00	92%
18	Foot Animation 34	4,00	2,50	720 €	0,00	nouveau
19	Guitare Plus	2,00	2,00	336 €	3,00	67%
20	Juvidad	15,00	11,00	9 360 €	11,00	100%
21	Juvignac Basket Association	10,00	8,50	4 536 €	7,50	113%
22	Juvignac Bridge	6,50	6,50	1 093 €	6,50	100%
23	Juvignac Handball	18,25	18,25	9 702 €	18,25	100%
24	Juvignac Football Club	23,00	3,00	10 250 €	4,00	75%
25	Juvignac Karaté Club	12,50	12,50	3 150 €	12,50	100%
26	Juvignac Rugby Club	12,00	12,00	4 420 €	8,00	150%
27	Juvignac Savate Boxe Française	5,50	5,50	3 024 €	6,00	92%
28	Juvigym	16,75	16,50	9 718 €	13,00	127%
29	Juvinhac Occitan	1,50	1,50	252 €	1,50	100%
30	Juvi-Rencontre	2,50	2,50	420 €	2,50	100%
31	Juviyoga	14,00	14,00	2 940 €	10,50	133%
32	Kadanse	9,50	6,00	2 394 €	2,00	300%
33	Krav Maga 34 Street Fight Juvignac	1,50	1,50	756 €	1,50	100%
34	Latin Fitness	8,00	8,00	4 032 €	6,50	123%
35	Libériens du Sud	6,00	0,00	336 €	0,00	0%
36	Liberté Ski	2,00	2,00	336 €	2,00	100%
37	Lou Cantou des Aînés	15,50	15,50	6 720 €	15,50	100%
38	Oiseau Club Palavas Hérault	3,75	3,75	630 €	3,00	125%
39	Pingouins Rugby Club	2,00	2,00	720 €	2,00	100%
40	Plaisir Auto Rétro	4,00	4,00	271 €	3,00	133%
41	Plaisir de Lire	10,00	10,00	2 632 €	8,50	118%
42	Retraite Sportive de Montpellier	2,50	2,50	1 008 €	2,00	125%
43	Scrabble	10,50	10,50	1 765 €	10,50	100%
44	So and You	4,00	4,00	673 €	3,00	133%
45	Tai Chi Pas à Pas	8,00	8,00	1 512 €	8,00	100%
46	Tango Siempre	3,50	3,50	2 016 €	3,50	100%
47	Tennis Club Juvignac	pas de dossier à ce jour			?	?
48	Top Anglais	6,00	6,00	1 047 €	4,50	133%
49	UNASS 34	28,00	28,00	131 242 €	0,00	nouveau
50	Yoga Pilates Juvignac	11,00	11,00	2 604 €	8,50	129%
	TOTAUX	450,50	407,00	282 704 €	387,00	

ELEMENTS DE BILAN CONCERNANT LE DISPOSITIF 2017

Une plus grande transparence

L'analyse des dossiers déposés et des documents demandés donne un **sentiment général satisfaisant par rapport à la première édition du dispositif en 2016**. Majoritairement, les associations semblent avoir compris la **démarche de transparence** initiée à l'occasion de la mise en place de ce dispositif.

Cependant, certaines d'entre elles ne sont pas enclines à présenter leurs bilans, et ne répondent pas dans les délais demandés. De nombreux mails de rappels et de relance sont nécessaires pour obtenir les informations demandées pour l'instruction des dossiers.

Un besoin de formation

Deux réunions d'information ont été organisées pour expliciter les démarches, et aborder les questions relatives à la conception d'un budget prévisionnel. Plus de vingt associations ont répondu présent. C'est malgré tout sur cette partie technique que de nombreuses associations sont les plus démunies, et le moins performantes.

Ces séances d'information/formation seront à renouveler. Une simplification des documents, la mise à disposition de documents types, ainsi qu'un cadre normalisé pour la présentation des bilans et comptes de résultat devra être mis en œuvre pour le prochain appel à projets.

Plus d'associations aidées au fonctionnement

Un nombre plus important d'associations se sont mises en capacité de répondre aux critères objectifs qui régissent l'accès à l'aide au fonctionnement. C'est pourquoi, malgré un élargissement de l'enveloppe dédiée (**20 000 € en 2017 contre 18 000 € en 2016**), l'aide attribuée a baissé pour chaque association éligible ; plancher de 200 € + 3,7 % du budget prévisionnel de fonctionnement, contre plancher de 200 € + 4 % en 2016.

Les subventions octroyées lors de cette session 2017 sont stables en volume par rapport à 2016 (**70 494 €** en prenant en compte les crédits de paiements 2017 et 2018 contre **71 300 €** en 2016).

La dotation aux associations inscrite au budget 2017 est de 80 000 € (90 000 € sur le budget 2016), et l'on constate donc qu'elle n'est pas consommée en totalité. Il serait donc prudent d'élargir en 2018 la part allouée à la subvention de fonctionnement (de 20 000 € à 25 000 € ?), tout en restant à volume constant sur la dotation globale aux associations.

Cela permettrait sans doute de répondre à plus d'associations qui ne manqueront pas pour la troisième année du dispositif de répondre de plus en plus nombreuses aux critères d'accès à cette aide.

Une diversification des projets

L'un des aspects satisfaisant de cette édition 2017 est la **plus grande diversité dans les projets présentés**. En effet, des projets comme *Le Piano dans tous ses Eclats*, *Avis de Tango sur Juvignac*, ou encore *concert Solibel* rééquilibrent quelque peu des projets qui étaient quasi essentiellement sportifs en 2016.

Cet équilibre pourra encore être amélioré en 2018.

Quel avenir pour les projets éducatifs sur les Temps d'Accueil Périscolaires ?

Enfin, à l'aune de la réorganisation à venir de ce secteur, il convient de se poser la question de l'opportunité de financer sur la dotation aux associations des projets éducatifs se déroulant sur les temps d'accueil périscolaire. En effet, ils ont initialement été pensés comme pouvant amener une plus-value à l'association dans son activité quotidienne, mais sont de fait perçus, vécus et organisés comme des prestations de service, sans pour autant contenir la notion de résultat et de service, fait qu'apporterait cette notion de prestation.

Pour autant, plusieurs demandes d'aide au projet éducatif déposées en 2017 concernent le **temps scolaire** (Musik'A Grabels, Tennis Club Juvignac), et le **temps extra-scolaire** (Avenir Sportif Juvignac, Juvignac Basket Association) contrairement à 2016 où l'intégralité des demandes d'aide concernait des projets périscolaires.

Le principe de l'aide au projet éducatif n'est donc pas nécessairement à remettre en question, mais sans doute à faire évoluer.

IL EST DONC PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-22,
Après avoir entendu l'exposé des motifs précédents,

D'APPROUVER l'attribution et le montant des aides au fonctionnement, des aides au projet, des aides aux projets éducatifs décrites ci-dessus ;

D'APPROUVER les volumes horaires et le planning des salles et équipements municipaux mis à la disposition des associations ;

DE DIRE que cette organisation est soumise aux possibles ajustements et variations inhérents à toute période de rentrée ;

D'AUTORISER le Maire, ou son représentant habilité à cet effet, à prendre toutes dispositions et à signer ladite convention nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

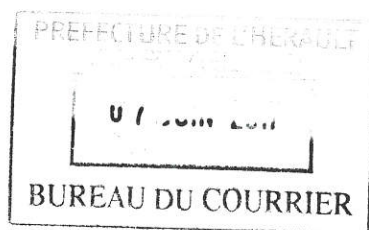
DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2017, Chapitre 65 compte 6574

MM CASTELL, LARGUIER, GRAVIER, et Mme MACHERY, intéressés par cette affaire ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, adopte la proposition de Madame THALY-BARDOL à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le 7 juin 2017
et publication le 15 juin 2017